

GRILLE DES CONTRIBUTIONS CONVENTIONNELLES DE BRANCHES								
	IDCC	Libellé de la Branche	C.Conv	- de 11 salariés	11 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 299 salariés	300 salariés et +
Conseil	1486	Convention collective nationale applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils	OUI	OUI 0,05%* 0,10%				
	2230	Convention collective des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air	NON					
	787	Convention collective nationale des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes	OUI		0,30%			
	2543	Convention collective nationale des cabinets ou entreprises de géomètres experts, géomètres topographes photogrammètres, experts-fonciers	NON					
	3213	Convention collective nationale des collaborateurs salariés des entreprises d'économistes de la construction et des métreurs-vérificateurs	OUI	0,05%	0,55%			
Assurance	1672	Convention collective nationale des sociétés d'assurances	NON					
	1679	Convention collective nationale de l'inspection d'assurance	NON					
	438	Convention collective nationale de travail des échelons intermédiaires des services extérieurs de production des sociétés d'assurances	NON					
	653	Convention collective de travail des producteurs salariés de base des services extérieurs de production des sociétés d'assurances	NON					
	2357	Accord du 3 mars 1993 relatif aux cadres de direction des sociétés d'assurances	NON					
	1801	Convention collective nationale des sociétés d'assistance	NON					
	2247	Convention collective des entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurances	OUI	0,45%	0,3	60%	0,30%	
	2335	Convention collective nationale du personnel des agences générales d'assurances	OUI	0,65%	0,2%			
Banque/Finance	478	Convention collective nationale des sociétés financières	NON					
	1468	Convention collective de branche du Crédit Mutuel	NON					
	2120	Convention collective de la banque	NON					
	2931	Convention collective nationale des activités de marchés financiers	NON					
	3210	Convention collective de la Banque Populaire	NON					
	5005	Convention collective de la Caisse d'Épargne	NON					